

Niveau d'anglais

Pour le séjour d'études

Les étudiants de l'Université de Bordeaux doivent passer un test "ELAO" et remettre le résultat dans leur dossier de candidature. Plus d'information auprès du service mobilité de leur collège.

TOEFL ou IELTS obligatoire pour tous les étudiants.

Les étudiants doivent s'inscrire au test dès qu'ils sont informés de leur sélection. Pour connaître les dates ou pour des informations sur les tests :

- * TOEFL : www.ets.org/toefl
- * IELTS : www.ielts.org

GRE pour les étudiants postulant en "Graduate"

Ce test n'est pas obligatoire pour tous car certains départements accordent une dispense aux étudiants étrangers mais il peut être obligatoire pour certaines disciplines : vérifiez directement auprès des départements concernés.

Consultez le site pour connaître les dates des tests. Il est conseillé aux étudiants de "graduates" de passer ces tests avant les résultats de sélection car le test du GRE a lieu seulement en octobre, novembre et février mais la date de février est trop tardive.

Pour les **séjours d'été**, pas de test obligatoire. Le niveau d'anglais est testé lors de l'entretien de sélection.